



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition scientifique, « Préface », *Histoire des variations des églises protestantes*, Tome I, Livres I-IX, BOSSUET (Jacques Bénigne), p. 1-20

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2807-4.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2807-4.p.0007)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2014. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

# HISTOIRE DES VARIATIONS DES ÉGLISES PROTESTANTES

---

## PRÉFACE

---

### DESSEIN DE L'OUVRAGE

**Idée générale de la religion protestante et de ses variations; que la découverte en est utile à la connaissance de la véritable doctrine, et à la réconciliation des esprits; les auteurs dont on se sert dans cette histoire.**

---

#### 1. Idée générale de la religion protestante et de cet ouvrage.

Si les Protestants savaient à fond comment s'est formée leur religion, avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs Confessions de foi ont été dressées; comment ils se sont séparés premièrement de nous, et puis entre eux; par combien de subtilités, de détours et d'équivoques ils ont tâché de réparer leurs divisions, et de rassembler les membres épars de leur Réforme désunie : cette Réforme, dont ils se vantent, ne les contenterait guère; et, pour dire franchement ce que je pense, elle ne leur inspirerait que du mépris. C'est donc ces variations, ces subtilités, ces équivoques et ces artifices dont j'entreprends de faire l'histoire. Mais afin que ce récit leur soit plus utile, il faut poser quelques principes dont ils ne puissent disconvenir, et que la suite d'un récit, quand on y sera engagé, ne permettrait pas de déduire,

## 2. Les variations dans la foi, preuve certaine de fausseté. Celles des Ariens. Fermeté de l'Église catholique.

Lorsque, parmi les chrétiens, on a vu des variations dans l'exposition de la foi, on les a toujours regardées comme une marque de fausseté et d'inconséquence (qu'on me permette ce mot) dans la Doctrine exposée. La foi parle simplement : le Saint-Esprit répand des lumières pures et la vérité qu'il enseigne a un langage toujours uniforme. Pour peu qu'on sache l'histoire de l'Église, on saura qu'elle a opposé à chaque hérésie des explications propres et précises, qu'elle n'a aussi jamais changées ; et, si l'on prend garde aux expressions par lesquelles elle a condamné les hérétiques, on verra qu'elles vont toujours à attaquer l'erreur dans sa source, par la voie la plus courte et la plus droite. C'est pourquoi, tout ce qui varie, tout ce qui se charge de termes douteux et enveloppés a toujours paru suspect, et non seulement frauduleux, mais encore absolument faux, parce qu'il marque un embarras que la vérité ne connaît point. C'a été un des fondements sur lesquels les anciens docteurs ont tant condamné les Ariens, qui faisaient tous les jours paraître des Confessions de foi de nouvelle date, sans pouvoir jamais se fixer. Depuis leur première Confession de foi, qui fut faite par Arius, et présentée par cet hérésiarque à son évêque Alexandre, ils n'ont jamais cessé de varier. C'est ce que saint Hilaire reproche à Constance, protecteur de ces hérétiques ; et, pendant que cet empereur assemblait tous les jours de nouveaux conciles pour réformer les Symboles et dresser de nouvelles Confessions de foi, ce saint évêque lui adresse ces fortes paroles (*Lib. contra Const. n. 23. col. 1254.*) : « La même chose vous est arrivée  
« qu'aux ignorants architectes, à qui leurs propres ouvrages  
« déplaisent toujours : vous ne faites que bâtir et détruire :  
« au lieu que l'Église catholique, dès la première fois qu'elle  
« s'assembla, fit un édifice immortel, et donna dans le sym-  
« bole de Nicée une si pleine déclaration de la vérité, que,  
« pour condamner éternellement l'arianisme. il n'a jamais  
« fallu que la répéter. »

### 3. Caractère des hérésies, d'être variables. Passage célèbre de Tertullien.

Ce n'a pas seulement été les Ariens qui ont varié de cette sorte : toutes les hérésies, dès l'origine du christianisme, ont eu le même caractère; et, longtemps avant Arius, Tertullien avait déjà dit (*De Præscr. c. 42.*) : « Les hérétiques varient « dans leurs règles, c'est-à-dire dans leurs Confessions de « foi : chacun, parmi eux, se croit en droit de changer et de « modifier par son propre esprit ce qu'il a reçu, comme « c'est par son propre esprit que l'auteur de la secte l'a com- « posé : l'hérésie retient toujours sa propre nature, en ne « cessant d'innover; et le progrès de la chose est semblable « à son origine. Ce qui a été permis à Valentin l'est aussi aux « Valentinien; les Marcionites ont le même pouvoir que « Marcion; et les auteurs d'une hérésie n'ont pas plus de « droit d'innover que leurs sectateurs : tout change dans les « hérésies, et, quand on les pénètre à fond, on les trouve, « dans leur suite, différentes en beaucoup de points de ce « qu'elles ont été dans leur naissance. »

### 4. Ce caractère de l'hérésie reconnu dans tous les âges de l'Eglise.

Ce caractère de l'hérésie a toujours été remarqué par les Catholiques; et deux saints auteurs du huitième siècle (*Eth. et Beat. lib. 1. cont. Elip.*) ont écrit que « l'hérésie en elle- « même est toujours une nouveauté, quelque vieille qu'elle « soit; mais que, pour se conserver encore mieux le titre de « nouvelle, elle innove tous les jours, et tous les jours elle « change sa doctrine. »

### 5. Caractère d'immutabilité dans la foi de l'Eglise catholique.

Mais, pendant que les hérésies toujours variables ne s'accordent pas avec elles-mêmes, et introduisent continuellement de nouvelles règles, c'est-à-dire de nouveaux Symboles, dans l'Eglise, dit Tertullien (*De Virg. vel. n. 1.*), la règle de la foi est immuable, et ne se réforme point. C'est que l'Eglise, qui fait profession de ne dire et de n'enseigner que

ce qu'elle a reçu, ne varie jamais; et au contraire l'hérésie, qui a commencé par innover, innove toujours, et ne change point de nature.

**6. Principe d'instabilité dans les doctrines nouvelles. Saint Paul, saint Chrysostôme.**

De là vient que saint Chrysostôme, traitant ce précepte de l'apôtre : *Evitez les nouveautés profanes dans vos discours*, a fait cette réflexion (*Hom. v. in 2. ad Tim.*) : « Evitez les « nouveautés dans vos discours; car les choses n'en demeurent pas là : une nouveauté en produit une autre; et on « s'égaré sans fin quand on a une fois commencé à s'égarer. »

**7. Deux causes d'instabilité dans les hérésies.**

Deux choses causent ce désordre dans les hérésies : l'une est tirée du génie et de l'esprit humain, qui, depuis qu'il a goûté une fois l'appât de la nouveauté, ne cesse de rechercher avec un appétit déréglé cette trompeuse douceur : l'autre est tirée de la différence de ce que Dieu fait d'avec ce que font les hommes. La vérité catholique, venue de Dieu, a d'abord sa perfection; l'hérésie, faible production de l'esprit humain, ne se peut faire que par pièces mal assorties. Pendant qu'on veut renverser, contre le précepte du Sage (*Proverb. xxii. 28.*), *les anciennes bornes posées par nos pères*, et réformer la doctrine une fois reçue parmi les fidèles, on s'engage sans bien pénétrer toutes les suites de ce qu'on avance. Ce qu'une fausse lueur avait fait hasarder au commencement se trouve avoir des inconvénients qui obligent les Réformateurs à se réformer tous les jours : de sorte qu'ils ne peuvent dire quand finiront les innovations, ni jamais se contenter eux-mêmes.

**8. Quelles variations on prétend montrer dans les Eglises protestantes.**

Voilà les principes solides et inébranlables par lesquels je prétends démontrer aux Protestants la fausseté de leur doc-

trine dans leurs continuelles variations, et dans la manière changeante dont ils ont expliqué leurs dogmes; je ne dis pas seulement en particulier, mais en corps d'Eglise; dans les livres qu'ils appellent symboliques, c'est-à-dire dans ceux qu'on a faits pour exprimer le consentement des Eglises, en un mot, dans leurs propres Confessions de foi, arrêtées, signées, publiées, dont on a donné la doctrine comme une doctrine qui ne contenait que la pure parole de Dieu, et qu'on a changées néanmoins en tant de manières dans les articles principaux.

#### 9. Le parti protestant divisé en deux corps principaux.

Au reste, quand je parlerai de ceux qui se sont dits Réformés en ces derniers siècles, mon dessein n'est point de parler des Sociniens, ni des différentes sociétés d'Anabaptistes, ni de tant de diverses sectes qui s'élèvent en Angleterre et ailleurs, dans le sein de la nouvelle Réforme; mais seulement de ces deux corps, dont l'un comprend les Luthériens, c'est-à-dire ceux qui ont pour règle la Confession d'Augsbourg, et l'autre suit les sentiments de Zuingle et de Calvin. Les premiers, dans l'institution de l'Eucharistie, sont défenseurs du sens littéral, et les autres du sens figuré. C'est aussi par ce caractère que nous les distinguerons principalement les uns des autres, quoiqu'il y ait entre eux beaucoup d'autres démêlés très graves et très importants, comme la suite le fera paraître.

#### 10. Que les variations de l'un des partis est une preuve contre l'autre, principalement celles de Luther et des Luthériens.

Les Luthériens nous diront ici qu'ils prennent fort peu de part aux variations et à la conduite des Zuingliens et des Calvinistes; et quelques-uns de ceux-ci pourront penser à leur tour que l'inconstance des Luthériens ne les touche pas; mais ils se trompent les uns les autres, puisque les Luthériens peuvent voir dans les Calvinistes les suites du mouvement qu'ils ont excité; et, au contraire, les Calvinistes doivent

remarquer dans les Luthériens le désordre et l'incertitude du commencement qu'ils ont suivi : mais surtout les Calvinistes ne peuvent nier qu'ils n'aient toujours regardé Luther et les Luthériens comme leurs auteurs; et, sans parler de Calvin, qui a souvent nommé Luther avec respect, comme le chef de la Réforme, on verra dans la suite de cette histoire (*Lib. XII.*), tous les Calvinistes (j'appelle ici de ce nom le second parti des Protestants), Allemands, Anglais, Hongrois, Polonais, Hollandais, et tous les autres généralement assemblés à Francfort (*Act. Auth. Blond. p. 65.*), par les soins de la reine Elisabeth, après avoir reconnu ceux de la Confession d'Augsbourg, c'est-à-dire les Luthériens, comme les premiers qui ont fait renaître l'Eglise, reconnaître encore la Confession d'Ausbourg, comme une pièce commune de tout le parti, qu'ils ne veulent pas contredire, mais seulement la bien entendre; et encore dans un seul article, qui est celui de la Cène, nommant aussi pour cette raison parmi leurs pères, non seulement Zuingle, Bucer et Calvin, mais encore Luther et Melancton; et mettant Luther à la tête de tous les Réformateurs.

Qu'ils disent après cela que les variations de Luther et des Luthériens ne les touchent pas : nous leur dirons au contraire, que, selon leurs propres principes et leurs propres déclarations, montrer les variations et les inconstances de Luther et des Luthériens, c'est montrer l'esprit de vertige dans la source de la Réforme et dans la tête où elle a été premièrement conçue.

#### 11. Recueil de Confessions de foi, imprimé à Genève.

On a imprimé à Genève, il y longtemps, un recueil de Confessions de foi (*Syntagma Conf. fidei. Gen. 1654*) où, avec celle des défenseurs du sens figuré, comme celle de France et des Suisses, sont aussi celles des défenseurs du sens littéral, comme celle d'Augsbourg, et quelques autres; et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'encore que les Confessions qu'on y a ramassées soient si différentes, et se condamnent les unes les autres en plusieurs articles de foi,

on ne laisse pas néanmoins de les proposer, dans la préface de ce recueil, « comme un corps entier de la saine théologie. » et comme des registres authentiques, où il fallait avoir « recours pour connaître la foi ancienne et primitive. » Elles sont dédiées aux rois d'Angleterre, d'Ecosse, de Danemarck et de Suède, et aux princes et républiques par qui elles sont suivies. N'importe que ces rois et ces Etats soient séparés entre eux de communion aussi bien que de croyance. Ceux de Genève ne laissent pas de leur parler comme à des fidèles éclairés dans ces derniers temps, par une grâce singulière de Dieu, de la véritable lumière de son Evangile, et ensuite de leur présenter à tous ces Confessions de foi, comme un monument éternel de la piété extraordinaire de leurs ancêtres.

12. Les Calvinistes approuvent les Confessions de foi des Luthériens, du moins comme n'ayant rien de contraire aux points fondamentaux.

C'est qu'en effet ces doctrines sont également adoptées par les Calvinistes, ou absolument comme véritables, ou du moins comme n'ayant rien de contraire au fondement de la foi; et ainsi, quand on verra dans cette histoire la doctrine des Confessions de foi, je ne dis pas de France ou des Suisses, et des autres défenseurs du sens figuré, mais encore d'Ausbourg, et des autres qui ont été faites par les Luthériens, on ne la doit pas prendre pour une doctrine étrangère au calvinisme; mais pour une doctrine que les Calvinistes ont expressément approuvée comme véritable, ou en tout cas épargnée comme innocente, dans les actes les plus authentiques qui se soient faits parmi eux.

13. Les Confessions de foi des Luthériens.

Je n'en dirai pas autant des Luthériens, qui, au lieu d'être touchés de l'autorité des défenseurs du sens figuré, n'ont que du mépris et de l'aversion pour leurs sentiments. Leurs propres changements les doivent confondre. Quand on ne ferait seulement que lire les titres de leurs Confessions de foi



dans ce recueil de Genève, et dans les autres livres de cette nature, où nous les voyons ramassés, on serait étonné de leur multitude. La première qu'on voit paraître est celle d'Augsbourg, d'où les Luthériens prennent leur nom. On la verra présenter à Charles V, en 1530; et on verra depuis qu'on y a touché et retouché plusieurs fois. Melancton, qui l'avait dressée, en tourna encore le sens d'une autre manière dans l'Apologie qu'il en fit alors, souscrite de tout le parti : ainsi elle fut changée en sortant des mains de son auteur. Depuis, on n'a cessé de la réformer, et de l'expliquer en différentes manières; tant ces nouveaux réformateurs avaient de peine à se contenter, et tant ils étaient peu stylés à enseigner précisément ce qu'il fallait croire.

Mais comme si une seule Confession de foi ne suffisait pas sur les mêmes matières, Luther crut qu'il avait besoin d'expliquer ses sentiments d'une autre façon, et dressa, en 1537, les articles de Smalcade, pour être présentés au concile que le pape Paul III avait indiqué à Mantoue : les articles furent souscrits par tout le parti, et se trouvent insérés dans le livre que les Luthériens appellent la *Concorde* (Concord., p. 298, 730).

Cette explication ne satisfît pas tellement, qu'il ne fallût encore dresser la Confession que l'on appelle *Saxonique*, qui fut présentée au concile de Trente, en l'an 1551, et celle de Virtemberg, qui fut aussi présentée au même concile, en 1552.

A tout cela il faut joindre les explications de l'Église de Virtemberg, où la Réforme avait pris naissance; et les autres, que cette histoire fera paraître en leur rang, principalement celle du livre de la *Concorde*, dans l'*abrégé des articles*, et encore dans le même livre, les *explications répétées* (Conc., p. 570, 778.), qui sont tout autant de Confessions de foi, publiées authentiquement dans le parti, embrassées par des Eglises, combattues par d'autres, dans des points très importants : et ces Eglises ne laissent pas de faire semblant de composer un seul corps, à cause que, par politique, elles dissimulent leurs dissensions sur l'ubiquité et sur les autres matières.

**14. Confessions de foi des défenseurs du sens figuré, ou du second parti des Protestants.**

L'autre parti des Protestants n'a pas été moins fécond en Confessions de foi. En même temps que celle d'Augsbourg fut présentée à Charles V, ceux qui ne voulurent pas en convenir lui présentèrent la leur, qui fut publiée sous le nom de quatre villes de l'empire, dont celle de Strasbourg était la première.

Elle satisfît si peu les défenseurs du sens figuré, que chacun voulut faire la sienne : nous en verrons quatre ou cinq de la façon des Suisses. Mais si les ministres Zuingliens avaient leurs pensées, les autres avaient aussi les leurs ; et c'est ce qui a produit la Confession de France et de Genève. On voit à peu près dans le même temps deux Confessions de foi sous le nom de l'Eglise anglicane, et autant sous le nom de l'Eglise d'Ecosse. L'Électeur Palatin, Frédéric III, voulut faire la sienne en particulier ; et celle-ci a trouvé sa place avec les autres dans le recueil de Genève. Ceux des Pays-Bas ne se sont tenus à pas une de celles qu'on avait faites devant eux, et nous avons une Confession de foi Belgique, approuvée au synode de Dordrecht. Pourquoi les Calvinistes polonais n'auraient-ils pas eu la leur ? En effet, encore qu'ils eussent souscrit la dernière Confession des Zuingliens, on voit qu'ils ne laissent pas d'en publier encore une autre au synode de Czenger : outre cela, s'étant assemblés avec les Vaudois et les Luthériens à Sendomir, ils convinrent d'une nouvelle manière d'expliquer l'article de l'Eucharistie, sans qu'aucun d'eux se départît de ses sentiments.

**15. Autres actes authentiques. Que ces variations prouvent la faiblesse de la religion protestante.**

Je ne parle pas de la Confession de foi des Bohémiens, qui voulaient contenter les deux partis de la nouvelle Réforme. Je ne parle pas des traités d'accord qui furent faits entre les Eglises avec tant de variétés et tant d'équivoques : ils paraîtront en leur lieu, avec les décisions des synodes nationaux, et d'autres Confessions de foi faites en différentes conjonctures. Est-il possible, ô grand Dieu, que, sur les mêmes matières et sur les mêmes questions, on ait eu besoin de tant d'actes

multipliés, de tant de décisions et de Confessions de foi si différentes? Encore ne puis-je pas me vanter de les savoir toutes, et j'en sais que je n'ai pu trouver. L'Église catholique n'en eut jamais qu'une à opposer à chaque hérésie : mais les Eglises de la nouvelle Réforme, qui en ont produit un si grand nombre, chose étrange et néanmoins véritable! n'en sont pas encore contentes; et on verra, dans cette histoire, qu'il n'a pas tenu à nos Calvinistes qu'ils n'en aient fait de nouvelles, qui aient supprimé ou réformé toutes les autres.

On est étonné de ces variations. On le sera beaucoup davantage quand on verra le détail et la manière dont des actes si authentiques ont été dressés.

On s'est joué, je le dis sans exagérer, du nom de Confession de foi; et rien n'a été moins sérieux, dans la nouvelle Réforme, que ce qu'il y a de plus sérieux, dans la religion.

**16. Les Protestants ont eu honte de tant de Confessions de foi. Vains prétextes dont ils ont tâché de se couvrir.**

Cette prodigieuse multitude de Confessions de foi a effrayé ceux qui les ont faites : on verra les pitoyables raisons par lesquelles ils ont tâché de s'en excuser : mais je ne puis m'empêcher ici de rapporter celles qui sont proposées dans la préface du recueil de Genève (*Synt. Conf, Præf.*); parce qu'elles sont générales, et regardent également toutes les Eglises qui se disent Réformées.

La première raison qu'on allègue pour établir la nécessité de multiplier ces Confessions, c'est que plusieurs articles de foi ayant été attaqués, il a fallu opposer plusieurs Confessions à ce grand nombre d'erreurs : i'en conviens, et en même temps, par une raison contraire, je démontre l'absurdité de toutes ces Confessions de foi des Protestants; puisque toutes, comme il paraît par la seule lecture des titres, regardent précisément les mêmes articles, de sorte que c'était le cas de dire avec saint Athanase (*Athan. de Syn. et Ep. ad Afr.*) : « Pourquoi un nouveau concile, de nouvelles confessions, un « nouveau symbole ? Quelle nouvelle question s'était « élevée? »

Une autre excuse qu'on apporte, c'est que tout le monde comme dit l'apôtre, doit rendre raison de sa foi; de sorte que les Églises répandues en divers lieux ont dû déclarer leur croyance par un témoignage public : comme si toutes les Églises du monde, dans quelque éloignement qu'elles soient, ne pouvaient pas convenir dans le même témoignage, quand elles ont la même croyance, et qu'on n'ait pas vu en effet, dès l'origine du christianisme, un semblable consentement dans les Églises. Où est-ce que l'on me montrera que les Églises d'Orient aient eu dans l'antiquité une confession différente de celle d'Occident? Le symbole de Nicée ne leur a-t-il pas servi également de témoignage contre tous les Ariens? la définition de Chalcédoine contre tous les Eutychiens? les huit chapitres de Carthage, contre tous les Pélagiens? et ainsi du reste.

Mais, disent les Protestants, y avait-il une des Églises réformées qui pût faire la loi à toutes les autres? Non, sans doute : toutes ces nouvelles Églises, sous prétexte d'éloigner la domination, se sont même privées de l'ordre, et n'ont pas pu conserver le principe d'unité. Mais enfin, si la vérité les dominait toutes, comme elles s'en glorifient, il ne fallait autre chose pour les unir dans une même Confession de foi, sinon que toutes entrassent dans le sentiment de celle à qui Dieu aurait fait la grâce d'exposer la première la vérité.

Enfin nous lisons encore dans la Préface de Genève, que si la Réforme n'avait produit qu'une seule Confession de foi, on aurait pris ce consentement pour un concert étudié; au lieu qu'un consentement entre tant d'Églises et de Confessions de foi, sans concert, est l'œuvre du Saint-Esprit. Ce concert en effet serait merveilleux : mais par malheur la merveille du consentement manque à ces Confessions de foi; et cette histoire fera paraître qu'il n'y eut jamais, dans une matière si sérieuse, une si étrange inconstance.

17. Les Protestants des deux partis tentent vainement de se réunir sous une seule et uniforme Confession de foi.

On s'est aperçu d'un si grand mal dans la Réforme, et on a vainement tenté d'y remédier. Tout le second parti des Protes-

tants a tenu une assemblée générale, pour dresser une commune Confession de foi. Mais nous verrons par les actes (*Liv. XII.*) qu'autant qu'on trouvait d'inconvénient à n'en avoir point, autant fut-il impossible d'en convenir.

Les Luthériens, qui paraissent plus unis dans la Confession d'Augsbourg, n'ont pas été moins embarrassés de ses éditions différentes, et n'y ont pas pu trouver un meilleur remède (*Liv. III. VIII.*)

18. Combien ces variétés dégèrent de l'ancienne simplicité du christianisme.

On sera fatigué sans doute en voyant ces variations, et tant de fausses subtilités de la nouvelle Réforme; tant de chicanes sur les mots; tant de divers accommodements; tant d'équivoques et d'explications forcées sur lesquelles on les a fondées. Est-ce là, dira-t-on souvent, la religion chrétienne, que les Païens ont admirée comme si simple, si nette et si précise en ses dogmes? *Christianam religionem absolutam et simplicem?* Non, certainement, ce ne l'est pas. Ammian Marcellin avait raison, quand il disait que Constance, par tous ses conciles et tous ses symboles, était éloigné de cette admirable simplicité, et qu'il avait affaibli toute la vigueur de la foi, par la crainte perpétuelle qu'il avait de s'être trompé dans ses sentiments. (*Ammian. Marcel., lib. XXI.*)

19. Pourquoi il faudra beaucoup parler dans cette Histoire de ceux que les Protestants appellent les Réformateurs.

Encore que mon intention soit ici de représenter les Confessions de foi, et les autres actes publics où paraissent les variations, non pas des particuliers, mais des Eglises entières de la nouvelle Réforme; je ne pourrai m'empêcher de parler en même temps des chefs de parti qui ont dressé ces Confessions, ou qui ont donné lieu à ces changements. Ainsi Luther, Melancton, Carlostad, Zuingle, Bucer, OEcoulampade Calvin, et les autres, paraîtront souvent sur les rangs : mais je n'en dirai rien qui ne soit tiré le plus souvent de leurs

propres écrits, et toujours d'auteurs non suspects : de sorte qu'il n'y aura dans tout ce récit aucun fait qui ne soit constant, et utile à faire entendre les variations dont j'écris l'histoire.

20. Pièces de cette histoire, d'où tirées. Pourquoi il n'y a point d'histoire plus certaine ni plus authentique que celle-ci.

Pour ce qui regarde les actes publics des Protestants, outre leurs Confessions de foi et leurs Catéchismes, qui sont entre les mains de tout le monde, j'en ai trouvé quelques-uns dans le recueil de Genève ; d'autres dans le livre appelé *Concorde*, imprimé par les Luthériens en 1654 ; d'autres dans le résultat des synodes nationaux de nos prétendus Réformés, que j'ai vus en forme authentique dans la bibliothèque du Roi : d'autres dans l'*Histoire Sacramentaire*, imprimée à Zurich, en 1602, par Hospinien, auteur zuinglien, ou enfin par d'autres auteurs protestants : en un mot, je ne dirai rien qui ne soit authentique et incontestable. Au reste, pour le fond des choses, on sait bien de quel avis je suis : car assurément je suis Catholique aussi soumis qu'aucun autre aux décisions de l'Eglise, et tellement disposé, que personne ne craint davantage de préférer son sentiment particulier au sentiment universel. Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler ce que je suis, quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière : mais avec cet aveu sincère, je maintiens aux Protestants qu'ils ne peuvent me refuser leur croyance, et qu'ils ne liront jamais nulle histoire, quelle qu'elle soit, plus indubitable que celle-ci ; puisque, dans ce que j'ai à dire contre leurs Eglises et leurs auteurs, je n'en raconterai rien qui ne soit prouvé clairement par leurs propres témoignages.

21. Quelques objections qu'on peut faire contre cet ouvrage.

Je n'ai pas épargné ma peine à les transcrire ; et le lecteur se plaindra peut-être que je n'aie pas assez ménagé la sienne. D'autres trouveront mauvais que je me sois quelquefois atta-

ché à des choses qui leur paraîtront méprisables. Mais outre que ceux qui sont accoutumés à traiter les matières de la religion savent bien que, dans un sujet de cette importance et de cette délicatesse, presque tout, jusqu'aux moindres mots, est essentiel; il a fallu considérer, non ce que les choses sont en elles-mêmes, mais ce qu'elles ont été ou sont encore dans l'esprit de ceux à qui j'ai affaire; et après tout on verra bien que cette histoire est d'un genre tout particulier; qu'elle a dû paraître avec toutes ses preuves, et munie, pour ainsi dire, de tous côtés; et qu'il a fallu hasarder de la rendre moins divertissante, pour la rendre plus convaincante et plus utile.

22. Qu'il y a des choses qu'il a fallu reprendre de plus haut, comme l'Histoire des Vaudois, des Albigeois, de Jean Viclef, et de Jean Hus.

Quoique mon dessein me renferme dans l'histoire des Protestants, j'ai cru en certains endroits devoir remonter plus haut (*Lib. xi.*); et ç'a été lorsqu'on a vu les Vaudois et les Hussites se réunir avec les Calvinistes et les Luthériens: il a donc fallu, en ces endroits, faire connaître l'origine et les sentiments de ces sectes, en montrer la descendance, les distinguer d'avec celles avec qui on a voulu les confondre, découvrir le manichéisme de Pierre de Bruis et des Albigeois, et montrer comment les Vaudois sont sortis d'eux; raconter les impiétés et les blasphèmes de Viclef, dont Jean Hus et ses disciples ont pris naissance, en un mot, révéler la honte de tous ces sectaires à ceux qui se glorifient de les avoir pour prédécesseurs.

23. Pourquoi on suit l'ordre des temps sans distinction des matières.

Quant à la méthode de cet ouvrage, on y verra marcher les disputes et les décisions dans l'ordre où elles ont paru, sans distinction des matières, parce que les temps mêmes m'invitaient à suivre cet ordre. Il est certain que, par ce moyen, les variations des Protestants et l'état de leurs églises seront mieux marqués. On verra aussi plus clairement, en mettant

ensemble sous les yeux les circonstances des lieux et des temps, ce qui pourra servir à la conviction ou la défense de ceux dont il s'agit.

24. **Toute la matière de l'Eglise traitée ensemble. Etat présent de cette fameuse dispute, et à quels termes elle est réduite par les ministres Claude et Jurien.**

Il n'y a qu'une controverse dont je fais l'histoire à part ; et c'est celle qui regarde l'Eglise (*Liv. xv.*) : matière si importante, et qui seule pourrait comporter la décision de tout le procès, si elle n'était aussi embrouillée dans les écrits des Protestants, qu'elle est claire et intelligible en elle-même. Pour lui rendre sa netteté et sa simplicité naturelle, j'ai recueilli dans le dernier livre tout ce que j'ai eu à raconter sur cette matière, afin qu'ayant une fois bien envisagé la difficulté, le lecteur puisse apercevoir pourquoi les nouvelles Eglises se sont senties obligées à tourner successivement de tant de côtés, ce qui, dans le fond, ne pouvait jamais avoir qu'une même face. Car enfin tout se réduit à montrer où était l'Eglise avant la Réforme. Naturellement on la doit faire visible, selon la commune idée de tous les chrétiens, et on était allé là dans les premières Confessions de foi, comme on le verra dans celles d'Augsbourg et de Strasbourg, qui sont dans chaque parti des Protestants les deux premières. On s'obligeait, par ce moyen, à montrer dans sa croyance, non pas des particuliers répandus deçà et delà, et encore les uns sur un point, et les autres sur un autre ; mais des corps d'Eglise, c'est-à-dire, des corps composés de pasteurs et de peuples : et on a longtemps amusé le monde en disant, qu'à la vérité l'Eglise n'était pas toujours dans l'éclat ; mais qu'il y avait du moins, dans tous les temps, quelque petite assemblée où la vérité se faisait entendre. A la fin, comme on a bien vu qu'on n'en pouvait marquer, ni petite ni grande, ni obscure, ni éclatante, qui fût de la croyance protestante, le refuge d'Eglise invisible s'est présenté très à propos, et la dispute a roulé longtemps sur cette question. De nos jours on a reconnu plus clairement que l'Eglise réduite à un état invisible était une chimère inconciliable avec le plan de l'Ecriture et la commune notion



des chrétiens, et on a abandonné ce mauvais poste. Les Protestants ont été contraints à chercher leur succession jusque dans l'Eglise romaine. Deux fameux ministres de France ont travaillé à l'envi à sauver les inconvénients de ce système, pour parler dans le style du temps : on entend bien que ces deux ministres sont messieurs Claude et Jurieu. On ne pouvait apporter ni plus d'esprit, ni plus d'étude, ni plus de subtilité et d'adresse, ni en un mot plus de tout ce qu'il fallait pour se bien défendre : on ne pouvait non plus faire meilleure contenance, ni renvoyer leurs adversaires d'un air plus fier et plus dédaigneux avec les petits esprits, et avec les missionnaires tant méprisés par les ministres : toutefois la difficulté qu'on voulait faire paraître si légère, à la fin s'est trouvée si grande, qu'elle a mis la division dans le parti. Il a enfin fallu reconnaître publiquement qu'on trouvait dans l'Eglise romaine, comme dans les autres églises, avec la suite essentielle du vrai christianisme, même le salut éternel ; secret que la politique du parti avait tenu si caché depuis longtemps. Au reste, on nous a donné tant d'avantages, il a fallu se jeter dans des excès si visibles, on a si fort oublié et les anciennes maximes de la Réforme et ses propres Confessions de foi, que je n'ai pu m'empêcher de raconter ce changement dans toute sa suite. Que si je me suis attaché à tracer ici avec soin le plan de ces deux ministres, et à faire bien connaître l'état où ils ont mis la question, c'est de bonne foi que j'ai trouvé dans leurs écrits, avec les tours les plus adroits, toute l'érudition et toutes les subtilités que j'avais pu remarquer dans tous les auteurs que je connais, soit Luthériens ou Calvinistes : et si parmi les Protestants on s'avisait de les dédire, sous prétexte des absurdités où on les verrait poussés, et qu'on voudrît se réfugier de nouveau, ou dans l'Eglise invisible, ou dans les autres retraites également abandonnées ; ce serait, comme le désordre d'une armée vaincue, qui, consternée par sa déroute, voudrait rentrer dans les forts qu'elle n'aurait pu défendre, au hasard de s'y voir bientôt forcée encore une fois ; ou comme l'inquiétude d'un malade, qui, après s'être longtemps inutilement tourné et retourné dans son lit, pour y trouver une place plus commode reviendrait

à celle qu'il aurait quittée, où peu après il sentirait qu'il n'est pas mieux.

25. Quelles plaintes les Protestants pourront faire, et combien vaines.

Je ne crains ici qu'une chose : c'est, s'il m'est permis de le dire, de faire trop voir à nos frères le faible de leur Réforme. Il y en aura parmi eux qui s'aigriront contre nous, plutôt que de se calmer, en voyant dans leur religion un tort si visible; quoique, hélas! je ne songe point à leur imputer le malheur de leur naissance, et que je les plaigne encore plus que je ne les blâme. Mais ils ne laisseront pas de s'élever contre nous. Que de récriminations préparera-t-on contre l'Eglise, et que de reproches peut-être contre moi-même, sur la nature de cet ouvrage? Combien de nos adversaires me diront, quoique sans sujet, que je suis sorti de mon caractère et de mes maximes, en abandonnant la modération qu'ils ont eux-mêmes louée, et en tournant les disputes de religion à des accusations personnelles et particulières? Mais assurément ils auront tort. Si ce récit rend le procédé de la Réforme odieux, les bons esprits verront bien qu'en cela ce n'est pas moi, mais la chose même qui parle. Il ne s'agit de rien moins que de faits personnels, dans un discours où je me propose d'exposer, sur les matières de la foi, les actes les plus authentiques de la religion protestante. Que si on trouve dans leurs auteurs, qu'on nous vante comme des hommes extraordinairement envoyés pour faire renaître le christianisme au seizième siècle, une conduite directement opposée à un tel dessein; et qu'on voie en général, dans le parti qu'ils ont formé, tous les caractères contraires à un christianisme renaissant : les Protestants apprendront dans cet endroit de l'histoire à ne point déshonorer Dieu et sa providence, en lui attribuant un choix spécial qui serait visiblement mauvais.

26. Quelles récriminations leur peuvent être permises.

Pour les récriminations, il les faudra essayer, avec toutes les injures et les calomnies dont nos adversaires ont accoutumé de nous charger : mais je leur demande deux conditions qu'ils trouveront équitables : la première, qu'ils ne songent à nous

accuser de variations dans les matières de foi, qu'après qu'ils s'en seront purgés eux-mêmes, autrement il faut avouer que ce ne serait pas répondre à cette histoire, mais éblouir le lecteur, et donner le change; la seconde, qu'ils n'opposent pas des raisonnements ou des conjectures à des faits constants, mais des faits constants à des faits constants, et des décisions de foi authentiques à des décisions de foi authentiques. Que si par de telles preuves ils nous montrent la moindre inconstance, ou la moindre variation dans les dogmes de l'Église catholique, depuis son origine jusqu'à nous, c'est-à-dire depuis la fondation du christianisme, je veux bien leur avouer qu'ils ont raison : et moi-même j'effacerai toute mon histoire.

27. Cette histoire est très avantageuse pour la connaissance de la vérité.

Au reste, je ne prétends pas faire un récit sec et décharné des variations de nos Réformés. J'en découvrirai les causes; je montrerai qu'il ne s'est fait aucun changement parmi eux, qui ne marque un inconvénient dans leur doctrine, et qui n'en soit l'effet nécessaire. Leurs variations, comme celles des Ariens, découvriront ce qu'ils ont voulu excuser, ce qu'ils ont voulu suppléer, ce qu'ils ont voulu déguiser dans leur croyance. Leurs disputes, leurs contradictions et leurs équivoques rendront témoignage à la vérité catholique. Il faudra aussi de temps en temps la représenter telle qu'elle est, afin qu'on voie par combien d'endroits ses ennemis sont enfin contraints de s'en rapprocher. Ainsi, au milieu de tant de disputes et des embarras de la nouvelle Réforme, la vérité catholique éclatera partout, comme un beau soleil qui aura percé d'épais nuages; et ce traité, si je l'exécute comme Dieu me l'a inspiré, sera une démonstration de la justice de notre cause, d'autant plus sensible, qu'elle procédera par des principes et par des faits constants entre les parties.

28. Et pour faciliter la réunion.

Enfin les altercations et les accommodements des Protestants nous feront voir en quoi ils ont mis de part ou d'autre

l'essentiel de la religion, et le nœud de la dispute; ce qu'il y faut avouer, ce qu'il y faut du moins supporter selon leurs principes. La seule Confession de foi d'Augsbourg, avec son apologie, décidera en notre faveur beaucoup plus de points qu'on ne pense, et, sans hésiter, ce qu'il y a de plus essentiel. Nous ferons aussi reconnaître au Calviniste, complaisant envers les uns et inexorable envers les autres, que ce qui lui paraît odieux dans le Catholique, sans le paraître de la même sorte dans le Luthérien, ne l'est pas au fond. Quand on verra qu'on exagère contre l'un ce qu'on favorise ou qu'on tolère dans l'autre, c'en sera assez pour montrer qu'on n'agit point par principes, mais par aversion; ce qui est le véritable esprit de schisme. Cette épreuve, que le calviniste pourra faire ici de lui-même, s'étendra plus loin qu'il ne croit. Le Luthérien trouvera aussi les disputes fort abrégées par les vérités qu'il reconnaît; et cet ouvrage, qui d'abord pourrait paraître contentieux, se trouvera dans le fond beaucoup plus tourné à la paix qu'à la dispute.

29. Ce que cette histoire doit opérer dans les Catholiques.

Pour ce qui regarde le Catholique, il ne cessera partout de louer Dieu de la continuelle protection qu'il donne à son Eglise, pour en maintenir la simplicité et la droiture inflexible, au milieu des subtilités dont on embrouille les vérités de l'Evangile. La perversité des hérétiques sera un grand spectacle aux humbles de cœur. Ils apprendront à mépriser, avec la science qui enfle, l'éloquence qui éblouit; et les talents que le monde admire leur paraîtront peu de chose, lorsqu'ils verront tant de vaines curiosités et tant de travers dans les savants; tant de déguisements et tant d'artifices dans la politesse du style; tant de vanité, tant d'ostentation, et des illusions si dangereuses parmi ceux qu'on appelle beaux esprits; et enfin tant d'arrogance, tant d'emportement, et ensuite des égarements si fréquents et si manifestes dans les hommes qui paraissent grands, parce qu'ils entraînent les autres. On déplorera les misères de l'esprit humain, et on connaîtra que le seul remède à de si grands maux est de

savoir se détacher de son propre sens ; car c'est ce qui fait la différence du catholique et de l'hérétique. Le propre de l'hérétique, c'est-à-dire de celui qui a une opinion particulière, est de s'attacher à ses propres pensées ; et le propre du catholique, c'est-à-dire, de l'universel, est de préférer à ses sentiments le sentiment commun de toute l'Eglise : c'est la grâce qu'on demandera pour les errants. Cependant on sera saisi d'une sainte et humble frayeur, en considérant les tentations si dangereuses et si délicates que Dieu envoie quelquefois à son Eglise, et les jugements qu'il exerce sur elle ; et on ne cessera de faire des vœux pour lui obtenir des pasteurs également éclairés et exemplaires, puisque c'est faute d'en avoir eu beaucoup de semblables que le troupeau racheté d'un si grand prix a été si indignement ravagé.

---